



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Publicité des paris sportifs et jeux d'argent

Question écrite n° 44715

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la publicité concernant les paris sportifs et jeux d'argent. L'Autorité nationale des jeux a annoncé ce mercredi 23 février 2022 des « lignes directrices » et « recommandations » pour lutter contre la publicité excessive concernant les jeux d'argent. Interprétant le décret du 4 novembre 2020, l'Autorité nationale des jeux proscrit les « scènes d'excitation ou d'émotion d'une intensité disproportionnée » ou qui assimilent le jeu à un « exploit ». L'ANJ précise qu'en cas de manquement à ces recommandations, cette institution pourra « engager des poursuites devant sa commission des sanctions ». L'objectif est donc de réduire l'impact sur les publics les plus vulnérables et notamment sur les plus jeunes. Durant l'Euro 2020, de nombreuses publicités pour des sites de paris sportifs en ligne visaient délibérément un public jeune. Alors que près d'un tiers des jeunes ont joué à des jeux d'argent avant leur majorité selon une récente étude menée par l'ANJ et que se profile la coupe du monde 2022 au Qatar, il lui demande les intentions du Gouvernement pour renforcer le cadre juridique relatif à la publicité pour les jeux d'argent et de hasard.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44715

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2022](#), page 1443

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)